

et employés pour faire une chose : « Quand un homme est dans la faveur, « tout le monde lui applaudit. » (L'Académie.)

Applaudir s'emploie pronominalement, et alors il signifie se féliciter, ou encore se vanter, se glorifier : « Il est fâcheux de *s'applaudir* tout seul. » (L'Académie.) — « Quel supplice d'entendre un fat qui *s'applaudit* d'une « pensée triviale. » (L'abbé de Bellegarde.)

Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne *s'applaudit* point des qualités d'autrui. (Boileau, Épître IX.)

APPRENDRE, c'est acquérir des connaissances que l'on n'avait pas, soit par les leçons d'un maître ou les discours des autres, soit par la réflexion et l'expérience. Dans cette acception, on dit : « *Apprendre* quelque chose de « quelqu'un. » — « C'est de l'antiquité qu'il faut *apprendre* la religion vé-
« ritable. » (Bossuet.)

Je peindrais mal ici les transports de mon cœur,
Lorsque j'*appris* d'un traître Idamante vainqueur.
(Crébillon, *Idoménée*, acte I, sc. 2.)

Virgile qui d'Homère *apprit* à nous charmer. (L. Racine.)

Apprendre se dit aussi pour enseigner, instruire, communiquer à quel-
qu'un des connaissances qu'il n'avait pas auparavant. Dans ce sens on dit AP-
PRENDRE *quelque chose à quelqu'un.* — « Il *apprit* aux Grecs le secret de leurs
« forces; aux Perses, celui de leur faiblesse. » (Barthél.) — « Les premiers
« chrétiens ne nous ont pas *appris* la révolte, mais la patience. » (Boss.) —
« On n'*apprend* pas aux hommes à être honnêtes gens, et on leur *apprend*
« tout le reste. » (Pasc.)

APPRENTI, substantif masculin. APPRENTIE, substantif féminin.

Au propre, celui ou celle qui apprend un métier; au figuré, personne en-
core peu exercée dans l'art ou le métier qu'elle professe. Autrefois on écrivait
et l'on prononçait *apprentif* et *apprentive*.

La Touche trouve bon le mot *apprentive*. Richelet adopte *apprentisse*, et
le défend contre la critique d'un savant de province.

Mais l'Académie, Féraud, Gattel, Wailly n'indiquent que le mot *apprentie*
pour le féminin.

Et on lit dans Boileau (X^e Satire) :

De livres et d'écrits bourgeois admirateur,
Vais-je épouser ici quelque *apprentie* auteur ?

APPRIVOISER. Ce verbe, appliqué aux personnes ou aux animaux, est
du style familier; il acquiert de la noblesse lorsqu'il est joint à un nom de
choses :

Il s'éloigne et reprend sa morne rêverie;
Mais la chanson du pâtre assis dans la prairie
Apprivoisa du moins sa farouche douleur.
(La Harpe, Épître à M. le comte de Schowaloff.)

* Quelques éditions portent le mot *apprentive*. — Voyez tome I, page 114.

Au lieu d'*apprivoiser* ses mœurs,
L'âge n'a fait qu'aigrir ses sauvages humeurs.
(Delille, *la Conversation*, chant II.)

Il parle, il adoucit la superbe Carthage,
De sa puissante reine *apprivoise* l'orgueil.
(Le même, traduit. de l'*Énéide*, livre I.)

— Ce mot, dans toutes ses acceptions, peut entrer dans le style noble. Nous
n'en voulons qu'un exemple :

Ce tigre que jamais je n'abordai sans crainte,
Soumis, *apprivoisé*, reconnaît un vainqueur. (Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 6.)

Il est bien peu de mots du langage ordinaire qui ne soient admis dans le style
noble, quand on sait les placer avec art. Nos grands écrivains en fournissent
des preuves nombreuses. A. L.

APRÈS-DINÉE se dit de l'espace de temps qui est entre le dîner et le
soir : « Il passe toutes les *après-dînées* avec sa famille. » — « Je n'ai point
« d'affaire cette *après-dinée*. » (L'Académie.)

APRÈS-SOUPÉE est le temps qui est entre le souper et le coucher : « Ils
« passent toutes leurs *après-soupees* en bonne compagnie. » — « Une belle
« *après-soupee*. » (Même autorité.)

— L'Académie remarque que plusieurs écrivent aussi *après-diné* et *après-
dîner*, *après-soupe* et *après-souper*, et qu'alors ils font ces deux mots mas-
culins. A. L.

APRÈS-MIDI est la partie du jour qui est depuis le midi jusqu'au soir : « Je
« vous ai attendu toute l'*après-midi*. » (Même autorité.)

Ces trois mots sont, comme on le voit, féminins et écrits avec un trait d'u-
nion; cependant, lorsqu'on veut marquer simplement une époque postérieure
au dîner, au souper, on dit : « J'irai vous voir après dîner, après souper, »
ou, si l'on veut, *après le dîner*, *après le souper*, et alors on ne met pas de
trait d'union. (L'Académie, aux mots *dîner*, *midi*, *souper*.)

Quelques personnes, ainsi que le fait observer l'Académie, font masculin
le mot *après-midi*. L'éditeur des procès-verbaux de l'Académie grammati-
cale croit en trouver la raison dans la nature même de ce mot : l'*après-midi*
se compose des moments qui s'écoulent depuis midi jusqu'au soir; et il y a
lieu de croire, suivant lui, que quand on fait ce mot masculin, c'est que l'on
considère un seul de ces moments, et que quand on le fait féminin, on veut
parler de la durée entière de cette partie du jour.

Mais Laveaux (son *Dictionnaire des difficultés*, au mot *après*) ne voit au-
cune différence d'idée ou de genre dans « j'irai vous voir cette après-midi, »
ou « j'irai passer cette après-midi avec vous : » dans chacune de ces phra-
ses, c'est toujours l'espace de temps, et l'espace de temps *considéré comme
durée*. Toute la différence, c'est que dans le second exemple l'espace de temps
est déterminé, et qu'il ne l'est pas dans le premier. Alors, il ne pense pas que
cette distinction soit nécessaire; et il est d'avis que si l'on veut exprimer
comme époque l'espace de temps qui suit l'heure de midi, il suffit de dire

avec la préposition, et sans faire usage du trait d'union : *J'irai vous voir après midi, aujourd'hui après midi, demain après midi.*

ARGENTER. Ce mot au propre n'a rien de remarquable; mais au figuré, pour dire : donner l'éclat, la blancheur de l'argent, il a beaucoup de noblesse.

Sur son char, Diane ouvrant les cieux,
Argente mollement les flots silencieux. (Lebrun.)

Ce grand front chauve et cette barbe épaisse,
Que tous les jours *argente* la vieillesse. (Mafflâtre.)

Ainsi plait un Nestor (un vieillard)

De qui Saturne (le temps) *argente*

La rare chevelure et la barbe ondoyante. (Bérenger, *l'Hiver*.)

ARGOT, ERGOT, ERGOTER, ERGOTEUR. Souvent on confond ces mots.

Argot, en terme de jardinage, se dit de l'extrémité d'une branche morte, ou du bois qui est au dessus de l'œil. — *Argoter*, c'est couper l'extrémité de cette branche.

Argot signifie aussi un certain jargon dont se servent entre eux les filous de profession, pour n'être pas compris des autres personnes.

Ergot est l'espèce de petit ongle pointu qui vient au derrière du pied de certains animaux, tels que le *coq*, le *chien*. Aux sangliers, on l'appelle les *gardes*; aux cerfs, on l'appelle les *os*, etc.

Ergoteur est un terme familier qui se dit d'un homme pointilleux, insupportable : alors *ergoter*, c'est *pointiller*, *disputer* et *argumenter sur tout*, et *sans cesse*.

Cette personne sait ARGOTER ou est ARGOTÉE sont donc de mauvaises locutions; de même que *argot*, au lieu de *ergot*, quand on veut parler de l'ongle pointu des coqs et des chiens, etc., serait une mauvaise expression.

ARMISTICE. Voy. p. 1069, au mot *Amnistie*.

ARRHES, DENIER A DIEU. Ces deux mots ne signifient pas tout à fait la même chose. *Arrhes* se dit de l'argent qu'une personne donne au vendeur pour assurance de l'exécution d'un marché, et qu'elle perd si le marché n'a pas lieu par sa faute. (L'Académie.)

Le peuple a substitué mal à propos le mot *erres* au mot *arrhes*. (Lettre de Voltaire à d'Olivet sur la nouvelle édition de sa *Prosodie*.)

Le *denier à Dieu* ne s'impute pas sur le prix, et c'est en cela qu'il diffère des *arrhes*.

Quelques uns disent *dernier à Dieu* au lieu de *denier à Dieu*, la seule expression qui soit tolérée.

ASSOURDIR. Le plus grand nombre des lexicographes définissent ce mot *rendre sourd*, et donnent pour exemple, le bruit du canon ASSOURDIR; mais cette définition n'est pas exacte, et cet exemple y est contraire. Quand on est près d'un lieu où l'on tire le canon, on est ASSOURDI, c'est-à-dire, que le bruit est tel qu'il remplit entièrement l'organe de l'ouïe, et le

rend inaccessible à tout autre son, ou, comme disent Boiste et quelques lexicographes, ce bruit étourdit beaucoup, mais ne rend pas sourd pour cela, car, le bruit du canon cessé, il est bien rare que l'on n'entende pas comme à l'ordinaire.

— L'Académie applique ce mot à un bruit très fort qui cause une surdité passagère : c'est là le vrai sens de cette expression, qui s'emploie presque toujours d'une manière hyperbolique. A. L.

ASSOUVIR. Ce verbe, qui est très élégant au figuré, se prend toujours en mauvaise part. Voici plusieurs exemples qui le prouvent :

ASSOUVIR sa vengeance, sa cruauté, sa rage, sa haine, ses passions, ses appétits brutaux. (Laveaux.)

Assez et trop longtemps, implacables Achilles,
Vos discordes civiles

De morts ont assouvi les enfers étonnés. (J.-B. Rousseau.)

Vos yeux ne sont-ils pas assouvis des ravages
Qui de ce continent dépeuplent les rivages? (Voltaire.)

L'ambition déplatt quand elle est assouvie. (Cornille, *Cinna*, acte II, sc. 1.)

Le dragon qu'annonçait sa prophétique voix
Vint sur la race humaine assouvir sa vengeance.

(Delille, traduct. du *Paradis perdu*, chant IV.)

ASSURER. On dit : « Assurer quelque chose à quelqu'un, » et « assurer quelqu'un de quelque chose. » Assurer veut un régime indirect de personne quand il signifie certifier, donner pour sûr, affirmer.

« Il assure à tous ses amis que le succès de cette entreprise dépend des démarches que vous ferez. » (Domergue.)

Assurer veut un régime direct de personne, lorsqu'il veut dire engager fortement à croire, rendre certain : « Celui qui assure le plus un bienfaiteur de sa reconnaissance, n'est pas toujours le plus reconnaissant. » (Domergue.)—(Le Dictionnaire de l'Académie, et Domergue, p. 415 de ses *Solut. gramm.*)

Doit-on dire : « s'assurer aux bontés de quelqu'un, » ou bien : « s'assurer dans les bontés de quelqu'un? »

Racine a dit :

Mais je m'assure encore aux bontés de ton frère.

(Racine, *Bajazet*, acte II, sc. 1.)

Et La Harpe, à l'occasion de ce vers, est d'avis que l'on doit dire : « Je m'assure dans vos bontés. »

—L'Académie n'admet que ce dernier régime : « malheur à celui qui ne s'assure que dans ses richesses? » Elle dit aussi s'assurer en Dieu. L'expression de Racine est un changement de préposition, comme les poètes s'en permettent quelquefois par licence. A. L.

On dit s'assurer sur, dans le sens d'avoir confiance.

Ne vous assurez point sur ce cœur inconstant. (Racine, *Phèdre*, acte V, sc. 3.)

Ne vous assurez point sur ma faible puissance. (Racine, *Iphigénie*, acte IV, sc. 4.)

Il en gémit, et dit que *sur* personne
Il ne faudra *s'assurer* désormais.

(Voltaire, *l'Enfant prodigue*, acte V, sc. 2.)

Hélas ! trop *assuré* sur la foi des serments. (Voltaire, *la Henriade*, chant II.)

Corneille et Racine ont employé *assurer* au lieu de *rassurer*.

Un oracle *m'assure*, un songe me travaille.

(Corneille, *les Horaces*, acte IV, sc. 4.)

Princesse, *assurez-vous*, je les prends sous ma garde.

(Racine, *Athalie*, acte II, sc. 7.)

O bonté qui *m'assure* autant qu'e le m'honore !

(Racine, *Esther*, acte II, sc. 7.)

M'assure, dit Voltaire, ne signifie pas *me rassure*, et c'est *me rassure* que l'auteur entend. Je suis effrayé, on *me rassure*; je doute d'une chose, « on m'assure qu'elle est ainsi... » *Assurer* avec un régime direct ne s'emploie que pour *certifier* : « J'assure ce fait. » — En termes d'art, il signifie *affermir* : « Assurez cette solive, ce chevron. » (*Remarques sur Corneille*.)

ATTEINDRE. *Atteindre* à (verbe neutre) se dit des choses auxquelles on ne peut parvenir qu'avec difficulté, qu'en faisant des efforts dirigés vers elles :

« *Atteindre* à une certaine hauteur, *atteindre* au plancher, *atteindre* au but, *atteindre* au faite de la gloire. » (L'Académie.) — « Il serait digne des lumières de notre siècle de ne rien négliger pour *atteindre* à la perfection de notre langue. » (Domergue.) — « Il vaut mieux exceller dans le médiocre que de s'égarer en voulant *atteindre* au grand et au sublime. » (Boileau.) — « La découverte du calcul infinitésimal, que Newton a faite, a donné lieu de dire au savant Halley qu'il n'est pas permis à un mortel d'*atteindre* de plus près à la Divinité. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. 34.) — « Il y a un goût dans la vertu auquel ne peuvent *atteindre* ceux qui sont nés médiocres. » (La Bruyère.) — « Je n'ai ni *atteint* ni pu *atteindre* à la perfection des Homère, des Platon et des Démosthène. » (Boileau, *préface du Traité du subl.*) — « Ses traductions en vers de différents morceaux du théâtre grec sont extrêmement faibles; il (Racine le fils) a mieux réussi dans celle du *Paradis perdu*, quoiqu'il n'*atteigne* pas à l'énergie de l'original. » (La Harpe, *Cours de Litt.*, t. VIII.) — « Les mauvais écrivains de Rome sentaient bien qu'il était plus aisé d'éviter la bouffissure des orateurs de l'Asie, que d'*atteindre* à l'éloquente simplicité de Démosthène. » (La Harpe, *Cours de Litt.*, p. 378, t. II.)

Atteindre (verbe actif), avec le régime direct, se dit des personnes en général, et des choses auxquelles on parvient sans difficulté, sans effort, et pour ainsi dire malgré soi : « *atteindre* un certain âge. » (L'Académie.) — « Lucinde vient d'*atteindre* l'instant où finit l'enfance. » (Domergue.)

La préposition *à* est tellement faite pour désigner la tendance, la direction vers un objet, que, quoiqu'on dise *atteindre quelqu'un* dans le sens de frapper, attraper, on doit dire *atteindre à quelqu'un*, s'il s'agit de se diriger,

de tendre physiquement vers quelqu'un. Paul est assis dans un fauteuil suspendu à huit pieds de terre, et je dis à ses jeunes camarades qui s'élancent à lui : « Mes amis, vous faites de vains efforts, vous n'*atteindrez* jamais à Paul. »

De ces principes découlent les règles suivantes :

1° On doit dire : « *Atteindre* un certain âge, » parce qu'on atteint les années sans difficulté, sans effort, et, à coup sûr, malgré soi.

2° On doit dire : « *Atteindre* à la perfection, » parce que, pour parvenir à la perfection, il y a des difficultés à vaincre, des efforts à faire, un mouvement de tendance.

3° Mais l'on doit dire : « Il est difficile d'*atteindre* Racine, » parce qu'ici *atteindre* est employé dans le sens d'*égaler*, et qu'alors il en prend le régime ou complément.

Voyons présentement si ces règles données sur les compléments d'*atteindre* sont conformes à l'étymologie.

Atteindre vient d'*attingere*, anciennement *ad tangere*, *toucher à*. Ne perdons pas de vue cette étymologie : elle nous éclairera sur le complément indirect d'*atteindre*. Ce complément a dû être seul dans l'origine, parce que la logique n'en désigne pas d'autres. En effet, on a dit : « *atteindre* au but, » c'est-à-dire, « *toucher* une partie du but; » — « *atteindre* au plancher, » c'est-à-dire, « *toucher* une partie du plancher. » Le complément direct n'a pu venir d'abord dans l'esprit, parce que, n'ayant d'application qu'à un tout, il répugnait de le marier à une expression qui, dès la première syllabe, annonce une partie.

Atteindre à, introduit dans la langue par des latinistes, y trouve *toucher à*, qui nous était venu du provençal *touca*, ou de l'italien *tocare*; et comme toute synonymie parfaite n'est admise dans aucun idiome bien constitué, l'usage mit une différence entre *toucher à* et *atteindre à* : l'un et l'autre désignèrent une partie; mais le premier, une partie touchée de près sans difficulté; l'autre, une partie touchée de loin avec difficulté. De sorte qu'il fut tacitement convenu de dire : « J'ai un sac de mille francs *auquel* je ne *toucherai* pas; » et : « Voilà une montagne bien haute, je ne pourrai jamais *atteindre* au sommet. » De là ces expressions consacrées par l'usage, fondées sur l'étymologie, sur la force des mots : « *Atteindre* au but, *atteindre* à la perfection. »

Jusqu'ici *atteindre à* porte à l'esprit et une idée de partie et une idée de difficulté.

Une troisième idée va naître de ces deux-là : celle de *parvenir*. *Atteindre au but, à la perfection*, c'est parvenir au but, à la perfection. Mais quand on sera parvenu à une chose sans difficulté, dira-t-on *atteindre à*? Non, parce que l'idée de difficulté est devenue dominante; et alors, pour mettre une différence entre les choses auxquelles on parvient sans effort, l'usage adopta pour ces dernières le complément direct : « *Atteindre* un certain âge. » — « Elle n'a pas *atteint* son cinquième lustre. »

Quand il s'est agi ensuite d'appliquer *atteindre* aux personnes, l'usage n'a

considéré que le sens que réveillait ce mot. *Atteindre* présentait à l'esprit tantôt l'idée de *frapper*, tantôt celle d'*attraper*, tantôt celle d'*égaler*; et on lui a donné le complément des mots dont il rappelait l'idée. On a dit, dans le sens de *frapper*: « *Atteindre quelqu'un d'un coup de pierre*; » dans le sens d'*attraper*: « *On eut beau courir, on ne put pas atteindre ce filou*; » dans le sens d'*égaler*: « *Il est difficile d'atteindre Racine*. »

La règle donnée sur le complément d'*atteindre* est donc conforme à l'étymologie, et accommodée aux idées accessoires que ce verbe s'est à peu près appropriées.

Mais quand on dit: « *Vous n'atteindrez jamais à Paul*, » n'est-on pas en contradiction avec la règle? Puisque Paul est une personne, il doit former un complément direct.—La contradiction n'est qu'apparente: Paul assis dans un fauteuil suspendu, à la hauteur duquel ses camarades tâchent de s'élever, est considéré non comme un être animé, comme un homme qu'on veuille frapper, attraper ou égaler, mais comme une chose à laquelle on s'efforce d'atteindre. (Domergue, *Solutions gramm.*, p. 187 et suivantes.)

—M. Dessiaux condamne comme barbarisme la phrase de Voltaire citée au commencement de cet article: « *Il n'est pas permis à un mortel d'atteindre de plus près à la Divinité*; » parce que, dans ce cas, il n'y a pas de milieu entre celui qui atteint et la chose atteinte. Cette critique nous paraît un peu trop sévère. S'il s'agissait d'un but fixe et déterminé, l'observation serait juste; mais *atteindre à la Divinité* veut dire: « *atteindre à un point de perfection qui rapproche l'homme de la Divinité*. » En effet il ne peut jamais arriver réellement à la perfection divine; mais il peut *atteindre à* une perfection relative, qui se trouve *plus ou moins près* de la Divinité. Il nous semble que l'expression de Voltaire, ainsi entendue, peut être admise; car, ainsi que nous l'avons déjà fait observer (tome I^{er}, page 255), il y a des degrés dans la perfection humaine. A. L.

ATTENDRIR (S'). On dit s'ATTENDRIR *sur quelqu'un* et s'ATTENDRIR *pour quelqu'un*.

Mais ces deux expressions n'ont pas la même signification. S'ATTENDRIR *sur* *quelqu'un*, c'est être sensible à son malheur:

J'ai vu de vieux soldats, qui servaient sous le père,
S'attendrir sur le fils et frémir de colère. (Voltaire, *Oreste*, acte V, sc. 2.)

Et s'ATTENDRIR *pour* *quelqu'un*, c'est s'attendrir en faveur de quelqu'un, prendre intérêt à quelqu'un, être disposé à le protéger, à le secourir, à le défendre: « *C'est vous seul pour qui mon cœur s'attendrit*. » (Fénelon.)

Pour ces deux étrangers laissez-vous attendrir.
(Voltaire, *Oreste*, acte IV, sc. 8.)

AUDACE. Ce mot ne signifie pas, comme le dit l'Académie, une hardiesse excessive. C'est un mouvement violent de l'âme qui porte à des entreprises ou à des actions extraordinaires, au mépris des obstacles les plus imposants, des barrières les plus respectables et les plus sacrées, des suites les plus dangereu-

ses. La *hardiesse* marque du courage et de l'assurance. L'*audace* marque de la hauteur et de la témérité: « *La hardiesse est de mise auprès des grands*; les « gens timides passent chez eux pour des sots. L'*audace* nuit aux subalternes; « les supérieurs veulent de la soumission, et rendent toujours de mauvais « services à ceux qui n'ont pas assez respecté leur autorité. » (Guizot, *Synon*.)

AVARE se dit des personnes et des choses. L'Académie semble le faire entendre, mais elle donne peu d'exemples; nous allons en ajouter quelques uns:

En vain vous espérez qu'un Dieu vous le renvoie,
Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie. (Racine, *Phèdre*, acte II, sc. 5.)
Le fléau dans vos mains
Force l'avare épi d'abandonner ses grains. (Rosset.)
Et leur tendresse avare
Vous refusant un bien si doux. (Rousseau.)
Celui qui pour lui seul accumulant son or,
Sous une avare clé renferme son trésor. (Fayolle.)

A L'AVEUGLE, EN AVEUGLE. L'Académie confond ces deux expressions, ou plutôt ne met aucune différence entre elles. Cependant, dit Beauzée, à l'*aveugle* marque un défaut d'intelligence, et *en aveugle* exprime la privation des lumières de la raison.

Racine a dit:

Puisqu'après tant d'efforts ma résistance est vaine,
Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne. (*Andromaque*, acte I, sc. 1.)

AVEUGLER, S'AVEUGLER. L'Académie ne donne à ce verbe qu'un régime direct, soit dans le sens propre, soit dans le sens figuré. Cependant Racine, Campistron, Voltaire, Fléchier et Fénelon ont fait usage de ce mot au figuré, avec un régime indirect, dans le sens de troubler, obscurcir la raison:

Ah! que je crains, mes sœurs, les funestes nuages
Qui de ce prince obscurcissent les yeux;
Comme il est aveuglé du culte de ses dieux. (Racine, *Esther*, acte II, sc. 2.)
La fortune des rois n'a rien qui m'éblouisse,
J'en regarde l'éclat sans en être aveuglé. (Campistron.)
.... Les cœurs si troublés
Sur leurs vrais intérêts sont toujours aveuglés. (*Zulime*, acte I, sc. 2.)

« *Il ne s'aveuglait pas sur les défauts de ses amis*. » (Fléchier.) — « *On doit craindre de se flatter et de s'aveugler sur les grands intérêts de l'état*. » (Fénelon.)

AVOIR. Voyez au mot *il*.

B

B, substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (*Le Dictionnaire de l'Académie*.)

BAIGNER (SE). L'expression « *se baigner dans le sang* » signifie faire